

Le Conseil général se réunit à Ferrières

# Des chantiers inaugurés



Au chantier du nouveau bassin, les autorités ont montré leur savoir-faire à la truelle



Dix pavillons et l'allée Levi-Strauss que l'on trouve dans la rue Curie

Le Conseil général du Loiret, que préside Eric Doligé, a décidé de réunir la commission permanente, prévue le 24 juin, dans les locaux de la mairie de Ferrières-en-Gâtinais. C'est une première et un honneur pour la petite cité médiévale et son maire, Gérard Larcheron, d'avoir reçu cette commission départementale qui, normalement, se réunit tous les mois à Orléans. Elle ne se délocalise que 2 à 3 fois l'an.

La Commission permanente, composée de 24 membres, était donc à Ferrières pour se pencher sur un certain nombre de dossiers : politique jeunesse, travaux dans les collèges, soutien du Département au développement de l'activité économique, aides aux aménagements des communes etc..

## Une visite-marathon

Après avoir déjeuné dans la salle de l'Abbaye, le Conseil général et ses invités - sous-préfète, sénateur, députés, rejoints par les maires des communes du canton - ont emprunté un car pour un parcours qui les menait de Ferrières à Dordives et Girolles.

L'après-midi a débuté par la pose de la première pierre du bassin de natation, qui va être construit à l'angle de la rue des Roches et de l'avenue de Verdun. Celui-ci remplacera l'actuel bassin, vétuste et hors normes. La réalisation a été confiée à une entreprise de la région Centre. Le bassin fera 25 mètres de long sur 10 de large pour une profondeur de 0,80 à 1,80 mètre. Il recevra les élèves des écoles et les collégiens. Le nouveau

collège prévu pour 2014 sera construit à proximité. Le président de la CC4V, Georges Gardia, précise que le coût du bassin s'élève à 3.190.000 €. Montant que se partagent le Conseil général, la commune de Ferrières et la CC4V. Il sera vraisemblablement inauguré en mai 2012.

## Seconde étape : Dordives

A Dordives, il s'agissait d'inaugurer dix pavillons locatifs. Après la réalisation en 2003 des cinq logements de «La Maison d'Hélène», la commune dordivoise a souhaité poursuivre la construction de logements répondant en priorité à la demande des seniors. De plain-pied et accessibles aux personnes handicapées, ces dix nouvelles maisons sont occupées

aujourd'hui par des retraités : deux couples et six personnes seules. Deux maisons sont louées à des tertiaires. Sur un terrain de 2.907m<sup>2</sup>, cédé par bail emphytéotique à LogemLoiret par la commune, une voie nouvelle baptisée «allée Claude Lévi-Strauss» dessert cet ensemble. Celui-ci sera complété par huit lots à bâtir dont deux appartiennent à LogemLoiret.

Ces pavillons se répartissent en deux types II et huit types III, de 48 à 69 m<sup>2</sup> avec garage et jardin privatif. Le coût total de l'opération s'est monté à 1.296.066 €, financés par l'Etat, la Caisse des dépôts et Consignations, le Conseil général du Loiret, la commune de Dordives et LogemLoiret. Les entreprises qui ont participé à la construction sont toutes de la région.